



A remettre au service des paiements directs, Molkereistrasse 23, 3052 Zollikofen

**Demande/autorisation d'intervention sur une surface de promotion de la biodiversité (SPD)**

A remplir par le/la requérant-e

PID: \_\_\_\_\_  
Nom / prénom: \_\_\_\_\_  
rue: \_\_\_\_\_  
lieu: \_\_\_\_\_  
téléphone: \_\_\_\_\_

**Données de la surface**

No ID: \_\_\_\_\_ Superficie (en ares) \_\_\_\_\_ Type (SPB): \_\_\_\_\_

Qualité II:  Oui  Non mise en réseau:  Oui  Non LPN-Contrat:  Oui  Non

**Type de projet** (cf. verso pour mesures supplémentaires)

- Déplacement de la SPB durant la période contractuelle de huit ans  
 Elimination mécanique de la végétation et réensemencement à partir de mélanges incluant des fleurs des prés  
 Elimination chimique de la végétation et réensemencement à partir de mélanges incluant des fleurs des prés  
 \_\_\_\_\_

Faits/justification :

Date de la mesure : \_\_\_\_\_ Annexes éventuelles :  Plan

A remplir par le/la consultant-e

Nom du/de la consultant-e : \_\_\_\_\_  
Remarques:  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

A remplir par le SPD

sur la base de l'évaluation par le SPD  rejetée  acceptée  
Montant: \_\_\_\_\_  remboursement  
Remarques:  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Zollikofen, le \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Coût de la demande: Fr. 30.-  / Fr. 150.- lors de la visite de l'exploitation avec des conseils

Le service spécialisé décide si une visite sur place est nécessaire.

Les frais seront déduits des paiements directs à la fin de l'année

Domaine	Mesure	Visite sur le terrain (et consultation)	Autorisation	Remarque / condition
PER : SPB	Part de 7% SPB atteinte par plusieurs exploitations en commun	Inforama, SPD	SPD	A la surface d'entreprise, dans la distance de transport de tout au plus 15 km du centre d'entreprise
	Déplacement de la SCE durant la période contractuelle de 8 ans	Inforama, SPD	SPD	Obligation de maintenir la superficie et la valeur écologique
	Chgt d'affectation durant la période d'engagement de 8 ans	Inforama, SPD	SPD	Obligation d'augmenter la valeur écologique
	Utilisation non agricole à titre temporaire	Inforama, SPD	SPD	Suivant l'atteinte portée à la surface, aucune contribution écologique versée pour l'année en cours (SCE reste imputable)
PREXT, PRPIN	Evacuation mécanique de la végétation et réensemencement à partir de mélanges incluant des fleurs des prés	Inforama, SPD	SPD	Réensemencement PREXT, PRPIN : mélange doit oblig. comporter des fleurs des prés
	Evacuation chimique de la végétation et réensemencement à partir de mélanges incluant des fleurs des prés	Inforama, SPD	SPD	Réensemencement PREXT, PRPIN : mélange doit oblig. comporter des fleurs des prés
	Fauche de nettoyage après réensemencement	Inforama, SPD	SPD	Fauches de nettoyage ciblées possibles durant les années d'ensemencement 1 à 3
	Fauche de nettoyage durant la 1 <sup>re</sup> année d'exploitation princ.	Inforama, SPD	SPD	Possible après consultation et visite sur le terrain
JAFLO, JATOU, BCUEX, ourlets 1.)	Prolongation	SPN (Inforama)	SPD	Demande pendant le temps de végétation dans année précédente au SPN; la prolongation se produit la manière d'année
	Réensemencement au même endroit	SPD (Inforama)	SPD	Demande au SPD ; aucune plante problématique dans l'ancien peuplement
	Transformation en PREXT	SPD (Inforama)	SPD	Réensemenc. généralement néc. ; mélange avec fleurs des prés
	Sarclage mécanique de la surface (BCUEX)	SPD (Inforama)	SPD	Aucune contribution écologique versée durant l'année en cours
	Enherbement spontané ou mélange spécial	SPD (Inforama)	SPD	Demande au SPD
Conventions d'exploitation 2.)	Avancement de la date de fauche en cas d'envahissement par des plantes problématiques	Recens. / Inforama	SPD	En cas d'envahissement par les adventices : crépide bisannuelle, rhinante >15 plantes/m <sup>2</sup>
	Fauche flexible en présence d'arbres haute-tige de qualité OQE	SPD (Inforama)	SPD	Au pied des arbres fruitiers uniquement
	Variantes d'exploitation pour la mise en réseau	Consultation pour la mise en réseau	SPN	Variantes 1 à 4 selon directives cantonales
	Voison	Consultation pour la mise en réseau	SPN	Variante d'exploitation selon directives cantonales
	PRPIN ; apport de lisier à la place du fumier	Inforama, ANF	SPN	Convention d'exploitation nécessaire ; uniquement exploitations avec systèmes à lisier complets

Facturation : par organe de consultation (prestation de consultation facturée au tarif horaire cantonal ; autorisation spéciale : forfait de CHF 30.--)

mai 2020

**1.) Demande au SPD durant l'été de l'année précédente**

- 2.) Remplir la convention d'exploitation**    **SPD** [https://www.vol.be.ch/vol/fr/index/landwirtschaft/landwirtschaft/formulare\\_merkblaetter.html](https://www.vol.be.ch/vol/fr/index/landwirtschaft/landwirtschaft/formulare_merkblaetter.html)  
**SPN** : [https://www.vol.be.ch/vol/fr/index/natur/naturfoerderung/formulare\\_merkblaetter.html](https://www.vol.be.ch/vol/fr/index/natur/naturfoerderung/formulare_merkblaetter.html)